



COMMISSION JEUNES

PROCES VERBAL N° 3 DU 16 OCTOBRE 2023
MANDAT 2020-2024 - SAISON 2023 / 2024

SOUS LA PRESIDENCE de : M. Eric RAYBAUDI

PRESENTS :

RAYBAUDI Éric Président Commission Jeunes
AZIL Fabien Conseiller Technique Départemental DAP

PROTIN Nathalie..... Référente Foot à 5
ANDRÉ Romain..... Foot à 5

ANDRÉ Jean-Paul Référent Foot à 8
ANDRIES Céline Foot à 8
PERRIN Thibault Foot à 8

BRASTEL Aurélie Référente Commission PEF
CHARLES Inès Commission PEF

EXCUSÉS :

BOUILLON Benoît Foot à 5

Eric RAYBAUDI, Président de la Commission Jeunes ouvre la séance à 19h00.

I/ APPROBATION PROCES-VERBAL

Le Procès-Verbal N°2 du 7 septembre 2023 est approuvé

II / VIE DU DISTRICT

1/ COMMUNICATION

Eric RAYBAUDI informe les membres de la commission que l'ensemble des procès-verbaux des réunions des commissions, dont le présent PV, seront dorénavant présentés sur la base d'un modèle commun.

2/ MANIFESTATIONS

Fabien AZIL présente les grandes lignes de l'organisation du samedi 21 octobre, à laquelle seront entre autres conviées les licenciés féminines Foot Animation. Cette manifestation sur le thème d'Octobre Rose en soutien à la Ligue contre le Cancer se déroulera dans le cadre de la rencontre ESTAC – CONCARNEAU avec des animations proposées sur le parvis du Stade de l'Aube.

III / ORGANISER

1/ POINT SUR LES LICENCES ET ENGAGEMENTS DES ÉQUIPES EN FOOT ANIMATION

1.1) LICENCES

Un point chiffré est réalisé sur les licences, à la date du 16 octobre

Catégorie	Au 16/10/2023			Saison 2022-2023			Evol N-1	Evol 07/09 > 16/10	
	G	F	Total	G	F	T			
U6-U7	312	7	319	540	27	567	-248	128	+191
U8-U9	739	36	775	907	77	981	-206	406	+369
U10-U11	910	66	976	963	88	1.051	-75	508	+468
U12-U13	739	69	808	878	85	963	-155	526	+282
TOTAL	2.700	178	2.878	3.288	277	3.562	-684 (-19%)	1.568	+1.310

La commission constate quasiment un doublement du nombre de licences depuis début septembre.

En dehors des catégories U6-U7 et U8-U9, qui correspondent le plus souvent aux primo-adhérents dont la prise de licence est difficile à appréhender à l'avance, ce chiffre démontre que le renouvellement (*en tous cas pour les catégories supérieures U11 et U13*) est très certainement réalisé trop tard par les clubs ou pris en compte par les parents. La commission étudiera les possibilités d'aide à la communication auprès des clubs pour leur permettre dès la saison prochaine d'améliorer le taux de renouvellement suffisamment tôt et être ainsi en mesure de présenter des équipes dès le démarrage de la saison en septembre.

1.2) ÉQUIPES

Un point chiffré est également réalisé sur les équipes engagées, à la date du 16 octobre, ayant participé aux premières rencontres depuis septembre ou qui évolueront à partir de la rentrée des vacances de la Toussaint

Catégorie	Équipes engagées au 07/09/2023	Équipes supplémentaires	TOTAL
U6-U7	38	+ 39	77
U8-U9	54	+ 56	110
U10-U11	52	+ 20	72
U12-U13 (D1)	11		11
U12-U13 (D2)	44	+5	49
TOTAL	199	+120	319

Les équipes supplémentaires en U6-U7 et U8-U9 ont été ajoutées sur les plateaux disponibles au niveau du calendrier qui court jusqu'au 2 décembre prochain, dans la mesure du possible en regroupant les équipes d'un même club sur un même plateau (*dans la limite de 3 équipes d'un même club en cas de plateau extérieur*)

Au fur et à mesure des validations d'engagements des équipes U10-U11, celles-ci ont été intégrées sur les plateaux de septembre et octobre en comblant les places exemptes. Pour les dernières équipes validées, les plateaux étant complets, celles-ci seront affectées à compter de la rentrée des vacances de la Toussaint. Le même procédé a été appliqué aux équipes U12-U13 qui sont venues compléter le championnat U13 D2.

2/ PLATEAUX U7-U9

2.1) RETOUR SUR LA RÉUNION D'ORGANISATION DES PLATEAUX DU 22 SEPTEMBRE

La commission déplore le comportement de certains représentants de clubs présents lors de cette réunion d'organisation des plateaux. Elle rappelle que ses membres sont tous bénévoles, et que les modifications apportées cette saison l'ont été pour répondre aux demandes des clubs lors des saisons précédentes, entres autres :

- Permettre à des clubs proches géographiquement mais affectés à des secteurs géographiques différents de pouvoir se rencontrer : plus particulièrement les clubs de l'agglomération troyenne, majoritaires, qui la saison dernière ne pouvaient pas se déplacer sur un plateau pourtant proche en raison des blocages techniques liés au nouveau logiciel FAL déployé par la FFF
- Faciliter la rotation des clubs organisateurs, sur la base de leurs desideratas saisis lors de l'engagement des équipes

La prochaine réunion (*prévue début 2024*) d'organisation des plateaux pour la dernière partie de saison 2023-2024 sera mise en place de la même manière. En fonction de son déroulé et des retours des clubs, la commission étudiera les différentes possibilités pour la saison suivante : maintien de la planification actuelle avec pré-positionnement des clubs organisateurs ou définition des plateaux par la commission, comme cela était le cas il y a plusieurs années.

2.2) POINT SUR LES PREMIERS PLATEAUX

Les premiers plateaux U6-U7 et U8-U9 se sont déroulés sur les week-ends des 30 septembre, 7 et 14 octobre.

Sur les 27 plateaux U6-U7 :

- 5 ont dû être annulés, 10 équipes ont pu être remplacées sur d'autres plateaux
- 8 nouvelles équipes ont été engagées depuis la réunion du 22 septembre
- 10 équipes ont été absentes excusées

Sur les 30 plateaux U8-U9 :

- 12 nouvelles équipes ont été engagées depuis la réunion du 22 septembre
- 2 équipes ont été absentes excusées

La commission est en train de finaliser le pointage des équipes ne s'étant pas déplacées sans avoir prévenu au préalable.

3/ CRITÉRIUMS U10-U11

Les derniers plateaux programmés n'ayant eu lieu que ce samedi 14 octobre, la commission n'a pas encore finalisé le pointage des équipes présentes / absentes / absentes non excusées.

Le tableau de bord de FAL fait toutefois apparaître de manière globale 208 équipes présentes sur les 277 prévues sur les plateaux soit 75% de présence effective. Le chiffre reste toutefois à relativiser car quelques clubs organisateurs n'ont pas restitué les documents et informations attendues dans FAL pour 9% des plateaux prévus (*voir point 5 ci-dessous*)

4/ CHAMPIONNATS U12-U13

Suite à la décision de la Commission d'Appel Départementale (*PV n°3 du 07/09 publié sur FootClubs le 11/09*), l'équipe FCMT 1 a été réintégré dans le Championnat U13 D1.

4.1) CHAMPIONNAT U13 D1

4 dates jouées soit 20 matchs

6 demandes de modifications via FootClubs dont 4 homologuées, 1 refusée par le club adverse et 1 en cours.

Quelques équipes se démarquent déjà avec des différences importantes au niveau des scores, parfois à 2 chiffres. Face à un constat équivalent dans les compétitions jeunes à 11, les conseillers techniques du District ont travaillé sur une réforme des engagements pour les saisons futures, qui sera présentée aux clubs lors de la prochaine Assemblée Générale du District.

4.2) CHAMPIONNAT U13 D2

7 poules - 4 dates jouées soit 80 matchs + 3 forfaits + 2 reports

13 demandes de modifications via FootClubs dont 8 homologuées, 2 refusées par le club adverse et 3 en cours. Parallèlement la commission a été saisie de demandes hors-délai effectuées par mail qu'elle a essayé de gérer au mieux.

En U13 D2, certaines différences de score sont également importantes. A l'issue de la 1^{ère} partie (*reste encore le weekend du 21/10 à jouer*), la commission préparera un nouveau calendrier pour la phase Toussaint-Noël en regroupant les équipes par niveaux de résultats, tout en intégrant les nouvelles équipes U13 engagées tardivement.

4.3) CHAMPIONNAT U13 - GÉNÉRALITÉS

La commission rappelle que les demandes de modifications d'horaire, de date ou de lieu concernant les rencontres U13 sont à effectuer via FootClubs (*club demandeur + réponse de l'adversaire par le même biais*) :

- au minimum 3 jours à l'avance pour les U13 D2
- au minimum 6 jours à l'avance pour les U13 D1

Cela permet d'accélérer le traitement des demandes, tant pour obtenir l'accord des deux clubs que pour homologuer la modification. Passé ce délai, la commission peut ne pas accorder la demande de modification, même si les deux clubs se sont mis d'accord par exemple pour un report

5/ RETOURS ADMINISTRATIFS DES CLUBS

En U13 D2, seuls 2 matchs n'ont pas vu de remontées des résultats par le biais d'un retour FMI ou d'une feuille de match papier. S'agissant d'un même club, pour lequel est également constaté un manque de retour administratif (*ou retour incomplet*) dans les catégories U7, U9 et U11, un contact va être pris avec le Président du club concerné pour échanger sur les solutions à mettre en place et l'aide que peut apporter le District pour permettre de répondre aux obligations administratives qui incombent à chaque club, et éviter une accumulation importante de sanctions financières.

En U7, U9 et 11, la commission constate qu'un nombre important de clubs ne complètent pas du tout ou pas totalement les informations demandées dans FAL à l'issue des plateaux :

- Manque en U6-U7 :
 - 23% de feuilles de plateaux
 - 29% de feuilles de licences
 - 4 plateaux sur 27 non renseignés au niveau des présences/absences d'équipes
- Manque en U8-U9 :
 - 7% de feuilles de plateaux
 - 21% de feuilles de licences
 - 2 plateaux sur 30 non renseignés au niveau des présences/absences d'équipes

- Manque en U10-U11 :
 - 9% de feuilles de plateaux et licences (*un seul fichier en U10-U11*)
 - Beaucoup de plateaux n'ont pas été renseignés au niveau de l'onglet [Sportif] où doivent être saisis les résultats de l'ensemble des matchs pour calculer un classement par plateau (*accessibles à tous*) et un classement par phase, accessible uniquement par la commission et permettant de simplifier l'organisation de la phase suivante en regroupant les équipes par niveaux

Un rappel va être adressé à l'ensemble des clubs de ces catégories, pour que les traitements administratifs demandés soient effectués, dans le respect des délais. La commission rappelle que des tutoriels en PDF, avec de multiples copies d'écran, sont à la disposition des clubs pour les aider dans l'utilisation de FAL. Ces documents sont accessibles depuis le menu « *Documents / Autres documents / Tutoriels* » du site du District.

6/ CANDIDATURE À L'ORGANISATION DE LA JOURNÉE NATIONALE DES DÉBUTANTS

La commission fixe au dimanche 5 novembre au soir la limite de réception des dossiers de candidature à l'organisation de la Journée Nationale des Débutants 2024 (*date prévisionnelle : 16 juin 2024*)
Un article sera publié sur le site du District, accompagné d'une transmission mail aux clubs.

Compte tenu de l'aspect sportif particulier de l'année 2024, la commission étudiera avec le club qui sera retenu les possibilités d'organiser cette JND sur le thème des Jeux Olympiques de Paris 2024.

7/ FINALE DÉPARTEMENTALE DU FESTIVAL U13

Fabien AZIL informe les membres de la commission que la Finale Départementale du Festival U13 devrait se dérouler sur les terrains de Foicy

TOUR DE TABLE ET QUESTIONS DIVERSES

Aucune remarque particulière n'est soulevée par les membres présents.

L'Ordre du Jour étant épuisé, le Président lève la séance à 20H35.

La prochaine réunion est fixée au lundi 6 novembre 2023 à 19h ou sur convocation des membres.

Pour la Commission,

***Le Président,
M. Eric RAYBAUDI***

Les décisions de la Commission Jeunes peuvent être frappées d'appel devant la Commission d'Appel compétente (*District*) dans un délai de 7 (*SEPT*) jours (*ou DEUX jours dans le cadre de l'article 29 des RP du District*) à compter du jour de leur publication sur le site Internet du District Aube de Football (<http://district-aube.fff.fr>) (RG. FFF. Article 182, 188 à 190 – Article 3.4.1 de l'annexe 2)